

Compte rendu de séance

Séance du 02 décembre 2020

L' an 2020 et le 02 décembre 2020 à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué ,s' est réuni au nombre prescrit par la loi , à 20h00 à la **Salle communale** de La Lande Chasles, à huit clos en respect des règles sanitaires en vigueur. sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, MM. CANTIN Jeannick, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mme JACQUIN Angélique et Mme PORCHERON Léa, Mr MIGNOT Raymond, Mr ROUSSIASSE Joël, Mlle PERROCHON Morgane, Mr SAMSON Thierry et Mr LECLERC Sylvain

Excusé(s) : Mr BERSON Christophe

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 25/11/2020

Date d'affichage : 25/11/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 03/12/2020

et publication ou notification
du 03/12/2020

A été nommé(e) secrétaire : Sylvaine AUBERGEON

SOMMAIRE

- Délibération rapport CLECT
- Délibération devis tableau, cadre et suspension
- Délibération chemins et routes adressage
- Lecture et validation bulletin municipal 2ème semestre 2020
- Bilan social salariés
- Questions diverses

1 - Délibération rapport CLECT Réf 2020 / 39

Monsieur Jeannick CANTIN présente aux membres du Conseil Municipal le rapport définitif du 10 novembre 2020 de la Commission Local d'évaluation des Charges Transférées qui a été adopté, et compte tenu que le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, délibérera sur les attributions de compensation définitives 2020 versées aux communes le 17 décembre prochain, ce rapport doit être approuvé par délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal:

- Approuve le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 10 novembre 2020
- Notifie cette décision à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

2 - Délibération devis tableau, cadre et suspension Réf 2020 / 40

Monsieur le Maire présente les nouveaux devis de Madame Elvire CAGNAT concernant la restauration du tableau et du cadre ainsi que les frais de fixation :

- Restauration tableau : pour un montant total de 4 336,80 euros
- Restauration cadre et frais de fixation : pour un montant total de 3 298,80 euros

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le montant total du tableau d'un montant de 7 635,60 euros devrait entièrement être financé par des subventions et par un financement participatif via internet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les dispositions pour le financement.

3 - Délibération chemins et routes adressage RéF 2020 /41

Par délibération 2020 / 37, le Conseil Municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Les propriétaires de voies privées ont donné leur accord à la dénomination de leurs voies.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des routes, et des voies :

Le Conseil Municipal valide et adopte les dénominations suivantes : plan en annexe

- chemin du pont cocu
- chemin des sapinières
- Route de tremblaie
- Chemin carrefour ferrant
- chemin du coudray
- chemin de l'herbélière
- chemin du pont aux moines
- chemin de l'église
- route de la picotière
- route de la visselière
- route de la mairie
- route des bois de la périnière
- route de l'hertellerie
- route de l'étang guéret

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4 – Lecture et validation bulletin municipal 2ème semestre 2020

Monsieur le Maire présente le bulletin municipal du 2ème semestre 2020

Après concertation, Le conseil Municipal valide le bulletin qui sera distribué le 19 décembre prochain à partir de 10 heures en même temps que le colis de Noël.

5 - Bilan social salariés

Suite au rendez vous avec l'employée communale chargée de l'entretien pour évaluer sa situation au vu de la fermeture de la salle communale et des tâches qui lui sont attribuées, Cette dernière nous a fait part de son souhait de quitter son poste pour le 15 décembre 2020.

Après concertation, le Conseil Municipal décide de recruter un agent technique pour une durée hebdomadaire de 5 heures. La date de prise de fonction sera fixée au vu des conditions sanitaires au 1^{er} trimestre 2021.

6- Divers

Poules : les poules sont prévues le 04 ou 05 janvier 2021. Monsieur Christophe BERTON se charge d'aller chercher les poules mais chaque citoyen devra se rendre disponible pour récupérer ses poules ; la date exacte sera communiquée ultérieurement.

Distributeur de pain : le contrat de location entre la société qui a installé le distributeur de pain et le boulanger de Mouliherne arrive à échéance au 31 décembre 2020. Contact est pris avec les boulangers locaux pour assurer la continuité en 2021.

Cérémonie du 02 décembre 2020 : 150ème anniversaire 1870 et plaque QR code : La cérémonie s'est déroulée en présence d'élus et de Mr Aubouin, descendant de Julien de L'Estoire, mort pour la France le 2 décembre 1870. Des articles sur le net et dans la presse locale en feront écho. Les photos sont disponibles sur la page Facebook communale.

Rappel : la date pour les décorations de Noël est fixée au dimanche 6 décembre 2020 en présence uniquement d'élus à partir de 10 heures.

Remplacement chaudières par pompes à chaleur air/eau pour les locataires de BLOU (CCAS) ainsi que la maison sise à l'éclairie : des devis sont en cours et la délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

Séance levée à 21h30

Prochain conseil municipal, le mercredi 13 janvier 2020 à la salle communale.

En mairie, le 03 décembre 2020
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL